

Séance de Conseil Municipal du 5 février 2010 Compte-rendu sommaire

Tous les membres sont présents.

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Monsieur le Maire ouvre la séance en informant le Conseil Municipal de la démission de Maryse GRENAT le 1^{er} février 2010 et de la démission en bloc de Alain REQUET, Roger MERCIER, Patrick REQUET, Patrice ROMANO et Corinne MORAND le 5 février 2010. La sous-préfecture proposera donc les dates pour l'organisation de nouvelles élections.

Lecture du compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 11 décembre

Convention ATESAT à renouveler

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention avec la DDEA pour l'ATESAT. Il rappelle que la DDEA est intervenu en 2009 dans le cadre de l'ATESAT pour la réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Accord à l'unanimité.

Heures supplémentaires des agents techniques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour autoriser le personnel technique à faire plus de 25 heures supplémentaires par mois pour mener à bien les opérations de déneigement et de salage des voies communales.

Accord à l'unanimité.

Demande de subvention dans le cadre de la DGE 2010

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour le dossier d'aménagement du chef-lieu dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement.

Accord à l'unanimité.

Demandes de subventions dans le cadre des fonds parlementaires

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour le dossier d'aménagement du chef-lieu ainsi qu'une subvention pour le dossier de l'aire de jeux pour les jeunes dans le cadre des fonds parlementaires.

Accord à l'unanimité.

Projet de remplacement du véhicule de déneigement

Maurice Michaud présente le résultat de ses recherches en vue du remplacement du véhicule de déneigement qui a un coût d'entretien important chaque année. Après débat, un tracteur serait plus fonctionnel tout au long de l'année (déneigement et divers travaux d'entretien).

La décision ne pourra être prise avant l'élection des nouveaux membres du conseil municipal.

Compte-rendu de la comparution devant le conciliateur de justice suite à la requête déposée par M. GRISON Jean-Claude

Monsieur le Maire donne lecture du résultat de la conciliation du 11 janvier suite à la requête déposée par M. GRISON. Suite aux explications fournies par Monsieur le Maire, Monsieur GRISON a choisit de retirer sa plainte.

Questions diverses concernant la Commune

Participation à l'entretien du chemin d'accès aux captages d'Ouzon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de l'AFP d'Ouzon pour la participation de la Commune aux frais d'entretien du chemin d'accès aux captages à Ouzon. Il indique qu'après discussion avec l'AFP d'Ouzon, la participation ne sera pas financière, un employé communal sera chargé d'intervenir sur le chemin deux demi-journées par an.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Le Maire,
Gallay Gilbert